

## LES TOURNEES DES CLUBS

## **DEPLACEMENTS DES CLUBS A L'EXTERIEUR**

## **Objectif**

\*Lorsque les clubs organisent des déplacements sportifs (participation à des compétitions) à l'extérieur du Territoire, ils recevront une aide établie ainsi :

- 8 000 francs par enfant
- 15 000 francs par enfant du Centre Territorial d'Entrainement
- L'aide sera plafonnée à 120 000 francs par déplacement

